

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/03/2025 - 2028 - 2023 B 02845 - 982 442 873 - A L'EAU JOJO

**ÉTATS FINANCIERS AU
31/12/2023**

GREFFE DU TRIBUNAL
DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

11 FEV. 2025

ARRIVÉE

A L'EAU JOJO
192 chemin pont de la lauze
84850 Camaret

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. J. J.', with several horizontal lines drawn through it.

Désignation de l'entreprise		A l eau jojo						
Adresse de l'entreprise		192 chemin pont de la lauze				84850 Camaret		
SIRET		98244287300013						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		02		Durée de l'exercice précédent *				
							Exercice N clos le 31/12/2023	
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions		Net
				1		2		3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028		030			
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044		048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072	28	074	28		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	1000	086	1000		
	Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	1028	098	1028			
Total général (I + II)			110	1028	112	1028		
PASSIF							Exercice N NET	
							1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120 1000	
	Écarts de réévaluation						124	
	Réserve légale						126	
	Réserves réglementées *						130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)						132	
	Report à nouveau						134	
	Résultat de l'exercice						136 (138)	
	Subventions d'investissement						137	
	Provisions réglementées						140	
	Total I						142 862	
Provisions pour risques et charges						Total II 154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)						169) 172	
	Comptes courants d'associés						173 166	
	Autres dettes						175	
Produits constatés d'avance						174		
Total III						176 166		
Total général (I + II + III)			180			1028		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A eau jojo		Exercice N clos le	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						31/12/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	
		Production vendue					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	138
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243		244	
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2*, al.3 du CGI)			255		254	
	Dotations aux provisions					256	
{	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	138
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(138)
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)							290
{	Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
			dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(138)
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	138
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324			
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU – TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)		345				
	BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	354
							138
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	372
							138

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

JL

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		A l'eau jojo													
I		IMMOBILISATIONS															
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *							
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406							
		Autres		410		412		414		416							
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426							
		Constructions		430		432		434		436							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446							
		Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452		454		456							
		Matériel de transport		460		462		464		466							
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476							
Immobilisations financières				480		482		484		486							
TOTAL		490		492		494		496									
II		AMORTISSEMENTS															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice									
Fonds commercial		495		497		498		499									
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506									
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516							
		Constructions		520		522		524		526							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532		534		536							
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546							
		Matériel de transport		550		552		554		556							
		Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566							
TOTAL		570		572		574		576									
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5							
		6		7		8		9		10							
Immobilisations		Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession*		Plus ou moins-values							
										Court terme*		Long terme					
		①		②		③		④		⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
Total		578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579				Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL										596		585		597		599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

32

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A l'eau jojo					
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et en cours	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Immobilisations incorporelles	700		705		2				
Terrains	710		715		3				
Constructions	720		725		4				
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		5				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745		6				
Matériel de transport	750		755		7				
Autres immobilisations corporelles	760		765		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780	
TOTAL		770		775					
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis							
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 Ter							
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860	138						
Total des déficits restant à reporter		870	138						
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I) de l'art. 154 bis du CGI		325		381			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	28		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

32

Annexe Comptable

Identification

Identification	
Dénomination / Raison sociale : A l eau jojo	
Adresse : 192 chemin pont de la lauze	
Code postal : 84850	Ville : Camaret
Secteur d'activité :	

Il est fait application du règlement ANC n° 2014 - 03

Méthodes comptables appliquées

Tableau des méthodes comptables appliquées		
Postes		Méthode d'évaluation ou de calcul
Coût d'entrée des immobilisations	Incorporelles / Corporelles	Frais d'acquisition :
	Financières	Frais d'acquisition : Non applicable
Amortissements des immobilisations corporelles		Amortissement linéaire
Évaluation des stocks		Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)
Contrats à long terme et travaux en cours		Reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement
Engagements de retraite et indemnités assimilées		Non applicable

Annexe Comptable

Durée des amortissements

Nature de l'immobilisation	Durée en années	Mode d'amortissement
A. Construction		
Maisons d'habitations ordinaires	50 à 100	Linéaire
Maisons ouvrières	25 à 33,33	Linéaire
Bâtiments commerciaux	20 à 50	Linéaire
Bâtiments industriels (non compris la valeur du sol)	20	Linéaire
B. Matériel et outillage		
Matériel	6,66 à 10	Linéaire
Outillage	5 à 10	Linéaire
Matériel de bureau	5 à 10	Linéaire
C. Autres immobilisations		
Matériel de transport automobile	4 à 5	Linéaire
Mobilier	10	Linéaire
Agencements, installation	10 à 20	Linéaire

Annexe Comptable

Mouvements des immobilisations

Immobilisations : rapprochements entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice				
Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles (I)				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total immobilisations corporelles (II)				
Immobilisations financières (III)				
Total général (I + II + III)				

Mouvements des amortissements

Amortissements : rapprochements par catégorie d'immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice				
Amortissements	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles (I)				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total immobilisations corporelles (II)				
Total général (I + II)				

Annexe Comptable

État des échéances des créances et dettes

État des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice				
Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an	
Créances de l'actif immobilisé				
Créances de l'actif circulant	28	28		
Charges constatées d'avance				
Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes	166	166		
Produits constatés d'avance				

Annexe Comptable

État des charges à payer

Compte	Libellé	Montant
408	Fournisseurs	
428	Personnel	
438	Organismes sociaux	
448	État	

État des produits à recevoir

Compte	Libellé	Montant
418	Clients	
428	Personnel	
438	Organismes sociaux	
448	État	
468	Divers	

Annexe Comptable

État des charges constatées d'avance

Compte	Libellé	Montant	Commentaires
48600000	Charges constatées d'avance		

État des produits constatés d'avance

Compte	Libellé	Montant	Commentaires
48700000	Produits constatés d'avance		

A L'EAU JOJO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €
Siège social : 192 chemin Pont de la Lauze

84 850 CAMARET

982 442 873 RCS AVIGNON

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE
PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024**

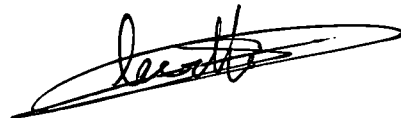
DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 138 €, de la manière suivante :

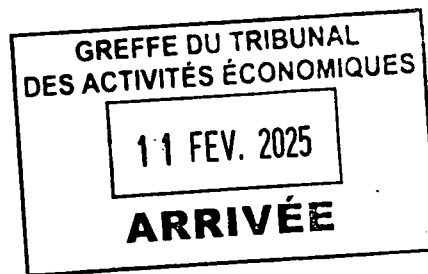
- de reporter purement et simplement la perte de l'exercice, s'élevant à 138 €
au compte "Report à Nouveau".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



SAS A L'EAU JOJO
192 chemin Pont de la Lauze
84850 CAMARET



GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES
ECONOMIQUES D'AVIGNON
2 boulevard Limbert
84000 AVIGNON

A CAMARET, le 4 février 2025

Objet : Régularisation dépôt des comptes 2023

Messieurs,

Suite à votre courrier du 23 janvier 2025, vous trouverez ci-joint les documents relatifs au dépôt des compte de l'exercice 2023, à savoir :

- L'extrait d'affectation du résultat
- L'extrait des comptes annuels
- Un chèque de 50.04€ correspondant au montant de la formalité

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

M. Jonathan LEVETTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jonathan Levetti", written over a horizontal line.